



Catalogue des Formations

Association Jeunesse et Avenir

Table des matières

PSC	3
PSE 1	5
FC-PSE 1	7
PSE 2	9
FC-PSE 2	11
BNSSA	13
R-BNSSA	15
SB	17
RSB	19
SST	21

PSC

Premier Secours Citoyen

Répertoire spécifique : RS2387 Certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création** Non renseigné
Code Certif Info N° 56306

Prérequis : Avoir 10 ans minimum au 1er jour de la formation

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

Compétences :

Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, inconsciente qui respire, en arrêt cardiaque, victime d'un malaise, victime d'un traumatisme

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- Participé à toutes les phases de la formation
- Réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application

Les points forts de la formation :

- Aucun prérequis nécessaire
- formation durant une journée
- Apprend à porter assistance aux victimes

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSC1/InscriptionPSC1.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : L'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans.



Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 70 €
- Tarif de la formation avec prise en charge : 100 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 10 personnes) : 700 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 7 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

Sur une journée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSC1.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Certificat de compétences en Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Poursuite après le diplôme :

La validité est Permanente, mais il est conseillé de réaliser une formation continue PSC1 (FC PSC1) tous les 3 ans

PSE 1

Premiers Secours en Équipe de niveau 1

Répertoire spécifique : RS5719 certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création 15-12-2021**
Code Certif Info N° 55521

Prérequis : Avoir 16 ans minimum au 1er jour de la formation

Objectifs de la formation :

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Compétences :

Être capable de:

- 1 D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- 2 D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- 3 De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- 4 De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - a victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - b victime d'un saignement abondant ;
 - c ayant perdu connaissance ;
 - d en arrêt cardiaque ;
 - e victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - f présentant un malaise ;
 - g présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
- 5 D'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- 6 D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Les points forts de la formation :

Prérequis pour aller vers les formations BNSSA ou MNS

Type de parcours : collectif



Information sur l'admission :

- Inscription sur la page : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSE1/InscriptionPSE1.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : La présente unité d'enseignement n'est ouverte qu'aux personnes âgées de plus de seize ans (les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale)

Tarif :

Tarif de la formation pour un particulier : 300 €

- Tarif de la formation avec prise en charge : 360 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 3000 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 35 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

4 Jours de formation:

- sur 2 week-end
- sur le week-end et jour férié
- pendant les vacances scolaire

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSE1.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : en cas de réussite, certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation continue PSE1 (FC PSE1) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Se former au PSE2

FC-PSE 1

Formation Continue aux Premiers Secours en Équipe de niveau 1

Répertoire spécifique : **RS5719** certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création** 15-12-2021

Code Certif Info N° **55521**

Prérequis : être détenteur du PSE1, ou d'une Formation continue PSE 1 de moins de 3

Objectifs de la formation :

Actualiser et de perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 24 mai 2000. Maintenir la compétence de secouriste (PSE 1) nécessaire à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste avec du matériel de premiers secours

Compétences :

Elles sont définies par le Ministère de l'Intérieur chaque année parmi les compétences suivantes :

- 1 D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- 2 D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- 3 De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- 4 De réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - a victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - b victime d'un saignement abondant ;
 - c ayant perdu connaissance ;
 - d en arrêt cardiaque ;
 - e victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - f présentant un malaise ;
 - g présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
- 5 D'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- 6 D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Les points forts de la formation :

Maintenir et actualiser ses compétences opérationnelles de secouriste en équipe, BNSSA ou MNS

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :



- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/FCPSE1/InscriptionFCPSE1.html>
- Transmission du PSE1 Initial ou équivalence
- Transmission de la dernière Formation Continue PSE1

Modalités d'admission : Titulaire du PSE1

Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 90 €
- Tarif de la formation pour les anciens de l'association: 75€
- Tarif de la formation avec prise en charge : 120 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 950 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 6 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

Sur une journée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/FC-PSE1.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Attestation de formation continue de Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation continue PSE1 (FC PSE1) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Se former au PSE2

PSE 2

Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Répertoire spécifique : **RS5720** certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création** 15-12-2021

Code Certif Info N° **50872**

Prérequis : être détenteur du PSE1, ou d'une Formation continue PSE 1 de moins de 2 ans

Objectifs de la formation :

L'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2" a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Compétences :

1 De prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
- victime d'une atteinte circonstancielle ;
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

2 D'assurer, au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

3 De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Par ailleurs, il doit être en mesure :

4 D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.

5 D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui- 6 De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.

7 D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation.

Les points forts de la formation :

Permet de devenir un secouriste

Type de parcours : collectif



Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSE2/InscriptionPSE2.html>
- Transmission du PSE 1 Initial et de la dernière Formation Continue PSE1

Modalités d'admission : La présente unité d'enseignement n'est ouverte qu'aux personnes âgées de plus de seize ans (les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale)

Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 310 €
 - Tarif de la formation avec prise en charge : 370 €
 - Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 3100 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 28 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

4 Jours de formation:

- sur 2 week-end
- sur le week-end et jour férié
- pendant les vacances scolaire

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSE2.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : en cas de réussite, certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Poursuite après le diplôme :

Réaliser une formation continue PSE1/2 (FC PSE1/2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)

FC-PSE 2

Formation Continue aux Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Répertoire spécifique : **RS RS5720** certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création 15-12-2021**

Code Certif Info N° 50872

Prérequis : être détenteur du PSE2, ou d'une Formation continue PSE 2 de moins de 3 ans

Objectifs de la formation :

Actualiser et de perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 24 mai 2000. Maintenir la compétence de secouriste (PSE 2) nécessaire à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste avec du matériel de premiers secours

Compétences :

Elles sont définies par le Ministère de l'Intérieur chaque année parmi les compétences PSE1 ET 2

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Les points forts de la formation :

Maintenir et actualiser ses compétences opérationnelles de secouriste en équipe, BNSSA ou MNS

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/FCPSE2/InscriptionFCPSE2.html>
- Transmission du PSE2 Initial ou équivalence
- Transmission de la dernière Formation Continue PSE2

Modalités d'admission : Titulaire du PSE2

Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 100 €
- Tarif de la formation pour les anciens de l'association: 85€
- Tarif de la formation avec prise en charge : 130 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 1050 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire



Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 6 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

Sur une journée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/FC-PSE2.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Attestation de formation continue de Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser des postes de secours de manière bénévole ou salarié
- Réaliser une formation continue PSE2 (FC PSE2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Se former au BNSSA

BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Répertoire spécifique : \emptyset Code Certif Info N° 23714

Prérequis : • Avoir 16 ans minimum au 1er jour de la formation

- Se faire délivrer un certificat médical d'aptitude (notamment pour la vue)
- Savoir nager (test spécifique)
- Avoir 17 ans pour pouvoir passer l'examen
- Avoir obtenu certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et si nécessaire à jour de sa formation continue peut être inclus dans la formation (les stages BNSSA inclus le PSE1)

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade
 - surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite
- Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres
- porter assistance à un usager en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- organiser les baignades des enfants dans le cadre d'un ACM en collaboration avec l'équipe d'animation
- connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Compétences :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer une activité de surveillance et de sauvetage, notamment:

- Théorique et réglementaire sur les champs d'action du BNSSA
- Technique de sauvetage aquatique

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera en piscine :

- Des séances de piscine avec un formateur MNS
- La réalisation des épreuves d'examen

Modalités d'évaluation :

Examen final organisé par l'association sous contrôle de la préfecture (3 épreuves pratiques et 1 épreuve théorique)

Les points forts de la formation :

- travail saisonnier possible à l'issue
- travail en piscine en IDF
- prérequis obligatoire pour entrer en formation BPJEPS AAN et devenir Maître-nageur sauveteur

Type de parcours : Collectif et individuel

La formation s'adapte selon les compétences acquise avant la formation , mais également en fonction de la progression de chaque personne

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/bnssa/InscriptionBNSSA.html>
- Contrôle des pièces justificatives



Modalités d'admission : La présente unité d'enseignement n'est ouverte qu'aux personnes âgées de plus de seize ans (les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale)

Tarif :

Calcul forfaitaire en fonction des compétences déjà acquise :

- BNSSA : 330€
- BNSSA avec FC-PSE1: 380€
- BNSSA PSE1 : 580€
- Devis ou prise en charge : 90€

Frais de certification : inclus avec les frais (1er passage)

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 20 h heures de formation (sans le PSE1 35 h)

Selon les compétences aquatique, la formation peut durée plus longtemps sans coût supplémentaire, elle est limité par la fin de l'année scolaire

Rythme de la formation :

- en journée
- en soirée
- en semaine
- le week-end

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/BNSSA_Brevet_National_Securite_Sauvetage_Aquatique.html

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Diplôme du BNSSA

Le diplôme ne sera délivré qu'aux personnes majeurs

Poursuite après le diplôme :

- se former au PSE2, SSA,
- réaliser la FC PSE annuel
- réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5),
- se former au BPJEPS AAN

R-BNSSA

Recyclage au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Répertoire spécifique : \emptyset Code Certif Info N° 23714

Prérequis : • Être titulaire du BNSSA

- Être titulaire du PSE1 et à jour de sa formation continue peut être inclus dans la formation

Objectifs de la formation :

Mise a niveau des compétences du BNSSA

Compétences :

Révision des compétences technique de sauvetage aquatique nécessaire

Déroulement de la formation :

Apprentissage se fera en piscine :

- Des séances de piscine avec un formateur MNS
- La réalisation des épreuves d'examen

Modalités d'évaluation :

Examen final organisé par l'association sous contrôle de la préfecture (2 épreuves pratiques)

Les points forts de la formation :

Maintenir ses compétences dans un milieu professionnel ou bénévole

Type de parcours : Collectif et individuel

La formation s'adapte selon les compétences acquise avant la formation , mais également en fonction de la progression de chaque personne

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/RBNSSA/InscriptionRBNSSA.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : Titulaire de BNSSA

Tarif :

Calcul forfaitaire en fonction des compétences déjà acquise :

- FC- BNSSA : 190€
- FC-BNSSA avec FC-PSE1: 230€
- FC-BNSSA PSE1 : 470€
- Devis ou prise en charge : 90€

Frais de certification : inclus avec les frais (1er passage)

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 10 h heures de formation (sans le PSE1)

Selon les compétences aquatique, la formation peut durée plus longtemps sans coût supplémentaire, elle est limité par la fin de l'année scolaire



Rythme de la formation :

- en soirée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/R-BNSSA.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Diplôme de Contrôle BNSSA

Poursuite après le diplôme :

- se former au PSE2, SSA,
- réaliser la FC PSE annuel
- réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5),
- se former au BPJEPS AAN

SB

Brevet Fédéral de Surveillant de Baignade

Répertoire spécifique : Ø Code Certif Info N° 23713

Prérequis : Avoir 17 ans minimum au 1er jour de la formation

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, le stagiaire surveillant de baignade doit être capable, dans le cadre d'une baignade organisée en ACM, de prévenir les dangers, de surveiller un milieu aquatique clos, d'assurer sa propre sécurité, celle des animateurs et des enfants et de mettre en œuvre la conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

Compétences :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations d'une baignade dans le cadre d'un ACM
- porter assistance à un baigneur en détresse de son ACM et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- organiser et surveiller les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation de l'ACM
- connaître et respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Déroulement de la formation :

Apprentissage se fera en piscine :

- Des séances de piscine avec un formateur MNS
- La réalisation des épreuves d'examen

Modalités d'évaluation :

Examen final organisé par l'association (3 épreuves pratiques et 1 théorique)

Les points forts de la formation :

surveiller une baignade d'un accueil collectif de mineur très recherché

Type de parcours : Collectif et individuel

La formation s'adapte selon les compétences acquise avant la formation , mais également en fonction de la progression de chaque personne

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/SB/InscriptionSB.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : Le stage de formation « Brevet de Surveillant de Baignade » est ouvert à toute personne âgée d'au moins 17 ans le jour du début de la formation.

Fournir un certificat médical Type BSB

Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 230 €
- Tarif de la formation avec prise en charge : 270 €

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis



Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 35 heures

Rythme de la formation :

- en journée
- en soirée
- en semaine
- le week-end

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/SB_Surveillant_Baignade.html

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Certificat de compétences en Prévention et Secours Civiques de Niveau 1
Diplôme du B SB (Le diplôme ne sera délivré qu'aux personnes majeurs)

Poursuite après le diplôme :

- réaliser une formation continue PSC1 (FC PSC1) et BSB tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5),
- se former au BNSSA.

RSB

Recyclage au brevet Fédéral de Surveillant de Baignade

Répertoire spécifique : Ø Code Certif Info N° 23713

Prérequis : être titulaire du SB (ou équivalence)

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de maintenir vos compétences de Surveillant de Baignade en ACM

Compétences :

Maintenir ces compétences de sauveteur et de secouriste

Déroulement de la formation :

Apprentissage se fera en piscine :

- Des séances de piscine avec un formateur MNS
- La réalisation des épreuves d'examen

Modalités d'évaluation :

Examen final organisé par l'association sous contrôle de la préfecture (3 épreuves pratiques)

Les points forts de la formation :

maintenir ses compétences de surveillant de baignade en ACM

Type de parcours : Collectif et individuel

La formation s'adapte selon les compétences acquise avant la formation , mais également en fonction de la progression de chaque personne

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/RSB/InscriptionRSB.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- * Brevet de Surveillant de Baignade,
- * Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA),
- * Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur avec la qualification « Surveillance des Baig

Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 140 €
- Tarif de la formation avec prise en charge : 170 €

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 10 heures

Rythme de la formation :

- en journée
- en soirée



Mise à jour : Oct 2024

- en semaine
- le week-end

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Recyclage_Surveillent_Baignade.html

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Certificat de compétences en Prévention et Secours Civiques de Niveau 1
Diplôme du B SB (Le diplôme ne sera délivré qu'aux personnes majeurs)

Poursuite après le diplôme :

- réaliser une formation continue PSC1 (FC PSC1) et BSB tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5),
- se former au BNSSA.



SST

Sauveteur Secouriste du travail

Répertoire spécifique : **RS5801** par l'INRS Code Certif Info N° **72134**

Prérequis : Pas de pré-requis particulier

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours dans le milieu du travail
- Disposer dans son établissement et sur les diverses zones de travail, de personnel en nombre suffisant, capable d'intervenir immédiatement lors d'un accident
- Sensibiliser le personnel à la prévention des risques professionnels

Compétences :

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

Protéger

De protéger à prévenir

Examiner

Faire alerter ou alerter

De faire alerter à informer

Secourir

Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Les points forts de la formation :

Responsabilisation dans l'entreprise

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :

Formation en entreprise uniquement

Modalités d'admission : Sans modalités particulières

Tarif :

Tarif en entreprise: 1 900 € plus frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : Voir avec l'entreprise

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement



Mise à jour : Oct 2024

Durée : 14 Heures

Rythme de la formation :

En journée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap aucune disposition réglementaire prévue. Toutefois, une personne présentant un handicap pourra participer à une formation SST et avoir la possibilité d'obtenir le certificat SST seulement si le formateur SST estime que le stagiaire est en mesure de pratiq

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action :

Services annexes :

Voir avec l'entreprise

Documents remis en fin de stage :

Poursuite après le diplôme :

MAC SST tous les 2 ans